



Profession *de foi*

Chère Consœur, cher Confrère,

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes des avocats indépendants de tous âges, de tous horizons. Associés, individuels ou collaborateurs, conseils ou plaideurs.

NOTRE CONVICTION

Nos parcours sont différents mais une même conviction nous unit : notre profession doit être défendue par ceux qui la pratiquent au quotidien.

Elle doit évoluer sans jamais perdre ce qui fait sa spécificité, son identité et sa force.

NOTRE ENGAGEMENT

- Mettre au service de la défense de notre profession le même savoir-faire que nous offrons à nos clients : écouter, analyser, agir.
- Mobiliser le dynamisme et la compétence des plus jeunes comme des plus expérimentés.
- Partager les réflexions et les expériences pour construire ensemble l'avenir de notre profession.

CE QUE NOUS VOULONS

- un CNB proche des réalités de tous les avocats, attentif à tous, qui rassemble et qui agit.
- bâtir une politique de gestion de carrière des avocats en donnant à chacun les moyens de construire sa carrière de l'entrée dans la profession à la cessation de l'activité. Anticiper les besoins, mieux accompagner les parcours, faciliter la transmission des cabinets et rétablir un équilibre des effectifs.
- ouvrir le champ des spécialisations pour mieux répondre aux besoins des clients, avec non plus un examen a priori mais un contrôle a posteriori des formations qui s'y attachent.

- restaurer la force de la défense et garantir le droit de plaider devant toutes les juridictions.
- contribuer au sauvetage d'une justice civile en perdition en proposant un recrutement massif d'avocats expérimentés afin d'apurer les dossiers en souffrance.
- exiger la suppression des chausse-trappes procédurales qui, de fait, dégradent le bon fonctionnement de la justice.
- actualiser le règlement intérieur national pour garantir et redéfinir une déontologie claire, unifiée et cohérente.
- encadrer l'intelligence artificielle afin d'en permettre un usage maîtrisé, sécurisé et respectueux de nos règles déontologiques.
- assurer la pérennité économique et sociale de notre profession, en ralliant les autres professions libérales pour construire un statut commun, mieux adapté à nos réalités sociales, économiques et fiscales.
- garantir des outils de communication électronique fiables, opérationnels, sécurisés et adaptés à la profession.
- mener une véritable réflexion sur la prévention des risques professionnels des avocats qui mettent en péril leur pratique et leur santé.
- anticiper collectivement la réglementation zéro carbone qui, à objectif 2030, aura un impact décisif sur notre pratique quotidienne en termes d'économie d'énergie informatique, de recyclage, etc.

Nous voulons remettre l'essentiel au cœur du CNB : la défense des avocats, l'avenir de notre profession, la qualité de la justice.

Notre ambition est de représenter tous les confrères, au-delà des clivages dépassés et stériles, afin d'anticiper et affronter ensemble les transformations plutôt que de les subir.

**Avec vous, pour vous et pour notre profession :
les avocats ont un avenir !**

Vos bien dévoués consœurs et confrères,





Les candidates et les candidats *d'Avenir Avocats Paris*



Stéphane FERTIER



Sarah GEORGETTE



Frédéric SICARD



Pascale LALERE



Bernard FAU



Géraldine BERGER-STENGER



Geoffroy CANIVET



Anna SALABI



Eric DEPREZ



Nathalie NAVON-SOUSSAN



Johann MICHEL



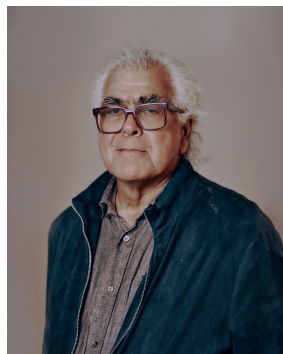
Nathalie GANIER-RAYMOND



Alain CORNEC



Marie-Hélène
CHAUDONNET-OUDELETTE



Patrick ARAPIAN



Danièle TETREAU-ROCHE